

Memoire pour le sieur Dupleix, contre la Compagnie des Indes, avec les Pièces Justificatives

Titre(s) : Memoire pour le sieur Dupleix, contre la Compagnie des Indes, avec les Pièces Justificatives

Auteur(s) : Dupleix, Joseph-François

Editeur, producteur : Paris : P. Al. Le Prieur, 1759

Description matérielle : (4)-294-(2)-124 p. ; In-4

Classification décimale Dewey : XVIII ème siècle

Résumé ou extrait : Important ensemble sur le procès qui opposa la Compagnie des Indes à son ancien gouverneur Joseph François Dupleix. Dupleix (1697-1763) s'engagea au service de la Compagnie des Indes, non pas pour y faire du commerce avec les comptoirs (étoffes, épices) mais pour créer en Orient de véritables possessions territoriales servant de base à la conquête d'une grande zone d'influence qui fournira des matières premières à la métropole et lui servira de débouché pour ses propres productions. Faisant alliance avec les uns et soumettant les autres militairement, il se tailla un empire en Inde. En 1741, il est nommé gouverneur de la Compagnie. En 1748, avec la signature du traité de Londres qui met fin à la rivalité entre français et anglais dans la péninsule indienne, le soutien du roi de France s'estompe. En 1754, il est rappelé en France ; son Empire passe définitivement sous la coupe britannique à l'exception de 6 comptoirs (Surat, Chandernagor, Pondichéry, Mahé, Yanaon et Karikal) qui seront rendus définitivement à l'Inde en 1954. L'empire français des Indes n'aura duré que de 1742 à 1754. Le tome II contient les pièces relatives au rôle de La Bourdonnais dans les Indes et à ses démêlés avec Dupleix. La Bourdonnais (1699-1753) entra en 1718 comme lieutenant au service de la Compagnie française des Indes ; en 1740 il fut placé à la tête d'une division destinée aux Indes. Après avoir délivré Mahé, il vint au secours de Dupleix bloqué à Pondichéry ; il mit ensuite le siège devant Madras qui capitula le 24 septembre 1746

Sujet(s) : B35 Compagnie des Indes

Sujet - Nom commun : BVI Droit français ancien